

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

### RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Hakaphos Calcidic Plus K

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :

Téléphone : 09 82 55 28 56  
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie 3 H272: Peut aggraver un incendie; comburant.

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Sous-catégorie 1B H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
Conseils de prudence	: P102 P270	Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	<b>Prévention:</b> P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P220	Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.
	P221	Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
	P260 P280	Ne pas respirer les poussières. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	<b>Intervention:</b> P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	<b>Stockage:</b> P405	Garder sous clef.
	<b>Elimination:</b> P501	Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

### 2.3 Autres dangers

Pas de donnée.

---

## RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
phosphate d'urée	4861-19-2 225-464-3	Skin Corr. 1B; H314	>= 1 - <= 5
nitrate de potassium	7757-79-1 231-818-8 01-2119488224-35- XXXX	Ox. Sol. 3; H272	>= 10 - <= 55
acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	15245-12-2 239-289-5 01-2119493947-16- XXXX	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 35 - <= 55
[[N,N'-éthylènebis[N-(carboxyméthyl)glycinato]](4-)-N,N',O,O',ON,ON']cuprate(2-) de disodium	14025-15-1 237-864-5 05-2114842509-41- 0000	Acute Tox. 4; H302	>= 0,1 - <= 0,2

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir RUBRIQUE 16.

## RUBRIQUE 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur).
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.  
Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

Moyens d'extinction appropriés	: Eau
Moyens d'extinction inappropriés	: Mousse Poudre chimique sèche Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Sable

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: À des températures au-dessus de 130 °C, des gaz de décomposition dangereux peuvent être dégagés: Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac Oxydes de phosphore
--	--

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire	: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---------------------------	---

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas jeter les résidus à l'égout. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
---	--

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
-----------------------	---

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir RUBRIQUE 8.

---

## RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protéger de toute contamination. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de l'action de la chaleur.
--	--

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

Protéger de l'humidité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagrégation).

Précautions pour le stockage en commun : Stocker à l'écart d'autres produits.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

## RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

3 mg/m<sup>3</sup>, 10 mg/m<sup>3</sup>

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate de potassium	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	36,7 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	20,8 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Ingestion	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	10,9 mg/m <sup>3</sup>
acide nitrique, sel	Travailleurs	Inhalation	Effets spécifiques	24,5 mg/m <sup>3</sup>

**Hakaphos Calcidic Plus K**

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

d'ammonium et de calcium				
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets spécifiques	13,9 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			
	Consommateurs	Inhalation	effet systémique	6,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	effet systémique	8,33 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	effet systémique	8,33 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate de potassium	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l
acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	Station de traitement des eaux usées	18 mg/l
	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Veiller à une ventilation adéquate.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Remarques

: Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection respiratoire

: Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Filtre à particules EN 143 type P2 (capacité de rétention moyenne (particules solides et liquides de substances nocives)).

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux

: Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: solide
Couleur	: divers
Odeur	: inodore
pH	: env. 1,7, Concentration: 100 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: n'est pas auto-inflammable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Masse volumique apparente	: env. 1.050 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif

#### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

### RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux  
Au contact de l'eau ou de l'air humide, dégage du acide phosphorique.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances reagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac  
Oxydes de phosphore

### RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

##### Composants:

##### **nitrate de potassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,527 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

##### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Non pertinent, la pression de vapeur étant faible.

Remarques: Non pertinent, la formation de poussière étant faible.

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: Ligne directrice 402 de l'OCDE

**[[N,N'-éthylènebis[N-(carboxyméthyl)glycinato]](4-)-N,N',O,O',ON,ON']cuprate(2-) de disodium:**  
Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 1.750 mg/kg

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:**

Donnée non disponible

**Composants:**

**nitrate de potassium:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

**acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:**

Donnée non disponible

**Composants:**

**nitrate de potassium:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

**acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:**

Résultat: non sensibilisant

**Composants:**

**nitrate de potassium:**

Résultat: non sensibilisant

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes  
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### **Composants:**

#### **nitrate de potassium:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

### **Composants:**

#### **nitrate de potassium:**

Remarques: N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité :  
Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

### **Composants:**

#### **nitrate de potassium:**

Effets sur la fertilité :  
Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### **Composants:**

#### **nitrate de potassium:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### **Composants:**

#### **nitrate de potassium:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

organe cible, exposition répétée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **nitrate de potassium:**

Espèce: Rat

NOAEL: >= 1.500 mg/kg

Durée d'exposition: 1 jr

### Expérience de l'exposition humaine

#### Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

## RUBRIQUE 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **nitrate de potassium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 490 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CL50 : >= 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr

##### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (guppies): 1.378 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CL50 (autre végétal aquatique): > 1.700 mg/l

##### **[[N,N'-éthylènebis[N-(carboxyméthyl)glycinato]](4-)-N,N',O,O',ON,ON']cuprate(2-) de disodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 : 30 mg/l

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

Durée d'exposition: 96 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

**Composants:**

**nitrate de potassium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

**acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

**Composants:**

**nitrate de potassium:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

**acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**nitrate de potassium:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Remarques: Non applicable

**Composants:**

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### **nitrate de potassium:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

## 12.6 Autres effets néfastes

### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.  
Information écologique supplémentaire  
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.  
Pour les valeurs élevées de pH, telles qu'elles peuvent exister naturellement pour les eaux, il faut s'attendre à une augmentation de l'effet toxique sur les organismes aquatiques.

---

## RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

---

**Hakaphos Calcidic Plus K**

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

**RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport**

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN 3084	UN 3084	UN 3084
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	SOLIDE CORROSIF, COMBURANT, N.S.A. (phosphate d'urée et nitrate de potassium)  Code tunnel : E	CORROSIVE SOLID, OXIDIZING, N.O.S (urea phosphate and potassium nitrate)  EMS : F-A, S-Q	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Classe : 8 Etiquette : 8(5.1) 	Classe : 8 Label : 8(5.1) 	
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	NON	NON	NON
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes précautions particulières autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN.		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

## Hakaphos Calcidic Plus K

Référence : FDS\_957\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : 4706

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

---

### RUBRIQUE 16. Autres informations

#### Texte complet des Phrases H mentionnées dans la RUBRIQUE 3

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.